

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17973 - 70ÈME ANNÉE

Hausse des dépenses de personnel et recours à l'emprunt

Collectivités locales surendettées



Hausse des dépenses de personnel et recours à l'emprunt : la Région Réunion n'échappe pas à ce constat et sa direction veut aller plus loin dans le gaspillage avec la route en mer...

Selon un rapport du ministère des Finances que s'est procuré le Journal du dimanche, l'endettement des collectivités locales a bondi, de 3,7 à 9,2 milliards d'euros, entre 2012 et 2013, soit 10 % du déficit public français.

Le rapport intitulé, « État des finances locales », met en évidence l'explosion du déficit des communes, des intercommunalités, des régions et des départements, en raison de l'augmentation des dépenses liées à des embauches et au recours à l'emprunt.

De 3,7 milliards d'euros en 2012 à 9,2 milliards en 2013

« La situation financière des collectivités territoriales et de leurs groupements s'est dégradée en 2013. Leurs recettes ont progressé moins vite que leurs dépenses [...] les investissements se sont accrus entraînant une augmentation de leur endettement », ont indiqué les rapporteurs.

Ce boom peut s'expliquer par des dépenses des administrations publiques locales progressant de 3,4 % alors que les recettes augmentaient d'à peine plus de 1 %. Cela a donc entraîné le creusement de l'excédent de dépenses des collectivités, passant de 3,7 milliards d'euros en 2012 à 9,2 milliards en 2013.

Cette hausse s'explique aussi par les baisses de dotation de l'État, qui vont atteindre 3,7 milliards en 2015, obligeant les collectivités à puiser dans leur épargne et avoir recours à l'emprunt pour investir.

« Nous voyons que ces collectivités locales ont vu leurs frais de fonctionnement augmenter au cours de ces dernières années, alors que l'État, lui, faisait des efforts pour maîtriser son fonctionnement », a déclaré dimanche le ministre des Finances, Michel Sapin. Ce dernier s'est dit « persuadé, sans que ce soit une cure d'austérité pour ces collectivités territoriales, qu'il est possible de faire des économies de fonctionnement », a-t-il ajouté lors de l'émission Le Grand Rendez-Vous Europe 1-
i>TELE-Le Monde.

Ce rapport intervient alors que la diminution des dotations de l'État ne sont pas encore entrées en vigueur. Cette baisse de 3,7 milliards d'euros est d'ailleurs prévue en 2015, elle devrait peser encore plus sur le déficit des collectivités, laissant présager une hausse du déséquilibre des comptes publics. De plus, cette baisse des dotations pourrait provoquer une coupe de 20 % dans les ressources seules du bloc communal.

Hausses de la masse salariale et de l'investissement

Dans le détail, la masse salariale des collectivités territoriales a augmenté de 3,1 % en 2013 après une hausse de 3,5 % en 2012. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 8,1 % en 2013, « un taux jamais égalé depuis 2009 » selon le JDD. Ainsi le rapport note que « les dépenses des administrations locales contribuent pour un bon tiers dans le retard pris sur la réduction des déficits en France [...] Autant que l'État et la Sécurité sociale, le secteur public local est concerné par les engagements de la France ».

Les dépenses des administrations locales ont représenté

21 % de l'ensemble de l'ensemble des institutions publiques, soit 252 milliards d'euros. L'État a dès 2014 réduit les dotations, de 1,5 milliard d'euros, pour compenser cette perte. Les collectivités, principalement les communes, les groupements de communes et les régions, ont dépensé sur leurs fonds propres et eu recours à l'emprunt pour maintenir leur train de vie et poursuivre des investissements. Les dépenses d'investissement des communes ont augmenté de 8,1 % en 2013, un chiffre dû en partie aux élections.

Une telle situation financière aura des conséquences sur les contribuables, particulièrement les plus démunis, qui dépendent des aides (minimas sociaux, APA, allocation familiale,...). Avec une population qui s'accroît d'année en année, le déficit des collectivités ajouté à la baisse des dotations de l'État auront des conséquences sur le service public et sur les possibilités des collectivités, notamment le Conseil général, à verser les aides sociales. De plus, la réduction des budgets pourraient entraîner des licenciements dans la fonction publique, venant gonfler les chiffres du chômage, déjà record, de l'île.

Céline Tabou



La route en mer, un projet d'au moins 2 milliards, un défi à la dette publique.

Edito

Didier Robert compte sur les socialistes pour se renforcer à droite

Le budget de la France pour 2015 risque d'être retoqué par l'Union Européenne. Malgré les efforts déjà demandés au peuple français, les résultats ne sont pas au rendez-vous. L'endettement vient de passer la barre de 2000 milliards d'euros. Pour des gens qui tirent le diable par la queue quotidiennement, que vaut cette réalité ?

Il faut savoir tout d'abord que l'Europe est en cessation de paiement, et nous ne sommes qu'en octobre. Est-ce que les députés vont accorder une rallonge supplémentaire, quitte à pomper sur les dépenses de l'année prochaine ? La situation est assez paradoxale car c'est dans ces conditions que les autorités s'instaurent juges de la santé budgétaire de la France. En résumé, en regardant du côté de l'Europe, ceux qui ont des difficultés ne peuvent pas espérer grand-chose. Les sanctions infligées à la Russie ne vont pas arranger la situation. Obama admire le résultat : son but est d'affaiblir l'Europe, en poussant les Européens à se battre entre eux et à signer d'urgence le traité commercial transatlantique.

Retour à Paris, où là aussi il n'y a rien à attendre. Ils sont tous entrés en campagne présidentielle pour 2017, occultant ainsi le débat sur les réalités économiques et sociales. Et pour paraphraser Obélix, on peut dire : « Ils sont devenus tous fous ces Gaulois ». Le gouvernement a prévu de réaliser 50 milliards d'économies sur 3 ans. Actuellement, on débat sur 21 milliards. Ça va sai-

gner, et eux, ils rêvent à 2017. Rien dans l'immédiat.

A La Réunion, c'est pire. Didier Robert est en train d'inféoder des élus pour lui faire acte d'allégeance. Muni de ce certificat de bonne conduite extorquée, il veut convaincre Nassimah Dindar que sa survie à la tête du Conseil général passe par lui. Il tente de faire oublier qu'il a été son pourfendeur en 2011. Quel prétentieux ! Or, sa survie politique est menacée. Celle-ci ne dépend pas d'un semblant rassemblement à droite mais, essentiellement de la gauche, des socialistes, en particulier.

En effet, ce sont les socialistes qui ont mis Didier Robert à la Région. Ce sont des ministres socialistes qui soutiennent la construction d'une route en mer en dépit de tout bon sens. Les sommes englouties contredisent les débats budgétaires sur le contrôle de l'endettement. En clair, le roi Didier Robert est tout nu si le gouvernement socialiste le veut. Dans ces conditions, il est vraiment prématuré et vantard de se croire au-dessus des réalités. Sauf s'il a eu des assurances. Les socialistes vont-ils trahir une nouvelle fois ?

Pendant ce temps, il n'apporte aucune réponse concrète aux problèmes que nous avons soulevés depuis plusieurs semaines, et dont certains relèvent de sa compétence.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Kisa lé parès la ?

Mi koné pa si zot la vi, konm moin, lo takonn moun la vni rode travay Sin-dni. I paré l'avé lis mil pèrsone l'avé réponn l'of travay polanploi, pou la komine Sin-dni. Demoun lété foulé vèy pa koman, épi zot la atann plis katrèr pou sèy gingn in pti boulo... Pars gouvèrnman la trouv arienk sa pou ofèr bann shomèr La Rényon, é ou i vé ou i vé pa, ou lé blijé d'alé rodé. Pa po gingn in bon moné, mé pou sèy gingn in pti moné... An éspèran, pyé doné shoval monté, ou va gingn o firamézir gonf in pé out pla, fé pass aou pou in moun i vo la pène é avèk in pé d'shans gingn in bon travay a suiv. Ou i oi in pé si bondyé i désid in kou piss dsi out tèt !

Dann tousa dmoun l'avé in pé tout kalité : bann bak plus, bann bak moins, bann marmay gabyé, bann marmay démèrdar. M'a dir azot, fransh vérité, moin noré zamé pansé la zènès nout péi dann in tablatir konmsa. Moin la rèv mon péi dévlopé ! moin la rè mon péi sové ! Moin la rèv mon péi béni par la min Bondyé ! Poitan, la pa lo ka : travayèr bon pé, travay tré pé. Travayèr ? O u la di travayèr ? Mé na bonpé d'moun i pans pa konm moin é kan ou i antann désèrtin apré galvode nout zènès, apré di na raienk bann finyan ! Aprédi na arienk mou i rode larzan, i rode pa travay. Kèl maléré sor antann in n'afèr konmsa ! Kèl maléré sor antann désèrtin apré kritik nout zènès.

Poitan si tout demoun lété vréman finyan, si tout demoun té i rèv in métyé i sali pa, i transpir pa, avèk in larzan k'i tonm pil la fin di moi, dor dsou pyédboi an atandan solèy i kapot dann l'ot sansnoré poin in kantité dmoun pou vni rod in travay kontra, in kantuité dmoun pou préfèr l'onm plito k' lo solèy. Pou déklar, konm di lo kont « Lo ropo avèok la bon e nouritir la zamé tyé pèrsone ! »... Poitan zot lé la ! Poitan zot lé an kantité ! Poitan sé l'anvi travay la fé mète azot in pyé dovan l'ot pou ariv l'andro zot i lé. Sèryé, di amoin in pé kisa lé parès rant bann moun-la ? Kisa lé parès la ?

Justin

NB in mo po la rout : "travay la klé !"... Travay la klé, sé rant dann travay pou fé kékshoz, épizapré, amas out moné épi artourn out kaz... La klé i pèy toutsuit. Pou kosa i apèl sa « la klé »? I di osi « bèkèr d'klé ! » sansa « bèk in klé ! ». Lo mo klé, nana d'ot sans ankor. Azot fé travay zot koko ! Azot fé boui zot matyèr griz ! Pou trouv sak i pé trouvé ! Alé ni rotrov.